

## La Communauté d'Agglomération continue d'investir à Saint Jean les Deux Jumeaux pour le tourisme

Située au centre-nord de la ville de Saint Jean les deux Jumeaux, en rive gauche de la Marne, le projet prévoit les aménagements suivants en complément du ponton de plaisance de 24 ml existant :

- Mise en place d'un nouveau ponton de plaisance de 24 ml, en amont de celui existant. Celui-ci est implanté de manière à assurer une continuité de cheminement avec l'existant. L'accès à ce nouveau ponton est prévu par la passerelle déjà en place sur le 24 m existant. L'ancrage du ponton supplémentaire et de l'existant est réalisé sur 2x2 pieux métalliques munis de colliers de guidage permettant aux pontons de s'adapter aux fluctuations du niveau d'eau.

Une nouvelle borne de distribution d'eau et électricité (1x16A et 1x32A et 2 branchements eau par borne) est également posée et raccordée aux réseaux. De la même manière, le raccordement en eau potable se fera jusqu'à la borne la plus proche sur le ponton existant.

Ce ponton est également pourvu des équipements de sécurité

L'ensemble permet la création d'un environnement de 4 à 6 anneaux d'amarrage supplémentaires pour la plaisance avec bornes .

Un nouveau ponton



Nouveau ponton